

Troisième édition / Concours de création sonore 2018 :

thème : 20

Voici quelques points pour participer au concours

Règlement :

Pour la durée c'est 3 minutes maximum

Tu peux la faire seul-e ou à plusieurs Une seule création par personne/ groupe est autorisée.

Pour les sujets, Laisse libre cours à ton imagination pour réaliser ta création, tout est possible et envisageable !

Pour le matériel d'enregistrement, vous pouvez utiliser ce que vous avez sous la main :

Un enregistreur numérique, un dictaphone, votre téléphone portable mais essayez quand même de faire un son bien audible pas trop mal enregistré (avec un niveau d'enregistrement correcte) et conçu pour qu'il puisse être diffusé en FM sur Radio Campus 102.4 et à la maison internationale à Besançon lors d'une soirée spéciale d'écoute et de remise des prix le 6 juin 2018.

Pour le montage et la composition de votre création sonore :

Télécharger Audacity, logiciel de d'édition de sons gratuit, c'est par ici <http://audacity.fr/> Pour la prise en main rapide du logiciel (importer, coller, déplacer un son...), une recherche simple sur votre moteur de recherche favori vous guidera rapidement à des tutoriels

Exemple : http://www.educlasser.ch/activites/coursinfo/documents/Audacity_tutoriel.pdf

Jury :

Sylvie Zavatta, Directrice du FRAC Franche-Comté

Aurélien Bertini, Responsable de www.parcoursbesancon.fr pour Radio Campus 102.4 FM

Olivier Toulemonde, artiste sonore

Pour valider votre candidature

Envoyer votre carte postale sonore et votre texte de présentation écrit (une page maximum)

En format mp3 (au minimum 256 kbits, stéréo / 44100 Hz) à :
parcoursbesancon@gmail.com

ou Sur CD (format wav ou mp3)

Maison des Etudiants –

Radio Campus Besançon

Concours création sonore 36 avenue de l'observatoire

25030 Besançon Cedex

Le tout doit être envoyé avant le 2 juin 2018 dernier délai (cachet de la Poste faisant foi)

Si besoin d'informations supplémentaires, envoyez un mail à parcoursbesancon@gmail.com
bons enregistrements ! merci